



Coordination des conseils de quartier

Présents conseils de quartiers : La Noue / Clos Français : 1 participant. Villiers Barbusse : 2 personnes. Ramenas / Léo Lagrange / Fabien : 2 personnes. Jean Moulin / Beaumont : 2 personnes. Bas Montreuil République : 1 personne. Etienne marcel / Chanzy : 3 personnes. Paul Signac / Murs à Pêches : 1 personne. Bel Air / Grands Pêcheurs / Renan : 3 personnes. Centre Ville : 1 personne. 16 participants au total.

Présente Ville : Sylvie Baste (mission citoyenneté).

Excusés : Bas Montreuil / Bobillot : 1 personne. Ramenas / Léo Lagrange / Fabien : 1 personne. 2 représentants au total. Patrick Petitjean (délégué à la démocratie locale et à la vie associative)

Réunion du 9 novembre 2011

La séance est ouverte à 20 heures 10.

En préambule, l'ordre du jour de la réunion est soumis au vote de la Coordination et adopté. Quelques participants s'étonnant de cette pratique, un participant fait état d'un désaccord entre les coordinateurs et Patrick Petitjean sur l'ordre du jour de la réunion. Dans un premier temps, la Coordination a proposé un ordre du jour portant sur des problématiques d'urbanisme car les projets urbains sont nombreux sur la ville et les dernières réunions de concertation sur les ZAC s'achèvent, ou sur la propreté dont la responsabilité est passée à Est Ensemble et sur lequel nombre de questions se posent, ainsi qu'un autre sur le fonctionnement de la Coordination. Un échange de e-mails avec l' élu à la démocratie locale a eu lieu mais sans aboutir à un consensus. C'est pour cette raison que les coordinateurs ont eu l'idée de soumettre leur ordre du jour à un vote.

Plusieurs participants s'étonnent de ne pas avoir reçu la proposition d'ordre du jour des coordinateurs par e-mail. Une personne indique donc que cela tient au fait qu'il n'a pas de liste de diffusion spécifique des membres de la Coordination. Il s'est donc borné à l'envoyer aux personnes dont il connaissait personnellement l'adresse, ainsi qu'aux services concernés.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.

Montreuil, le 9 novembre 2011

Sylvie Baste rappelle que lorsqu'elle est arrivée en poste, on lui a donné une liste d'adresses *e-mails* de personnes qui avaient donné leur accord pour recevoir des informations sur la Coordination des conseils de quartier. Les *e-mails* leur sont adressés individuellement, les autres destinataires étant en copie cachée. C'est pour cette raison que les adresses des destinataires n'apparaissent pas sur les *e-mails* adressés par la Mairie. Elle rappelle par ailleurs que tous les conseils de quartier disposent d'une adresse *e-mail*.

Les coordinateurs s'inquiètent du fait qu'une liste de mails puisse ainsi être seulement utilisée par la mairie, sans contrôle ou réponse possible de la CCQ.

Une personne rappelle que la Coordination est un organe indépendant. Il ne juge donc pas acceptable que les propositions des coordinateurs sur l'ordre du jour des réunions puissent être refusées comme elles l'ont été. Au vu de la situation des conseils de quartier, il estime qu'il faudrait structurer davantage leur travail, en ne le limitant pas à une partie de « ping-pong » avec la Municipalité mais en se tournant aussi vers d'autres partenaires : Etat, département, région, Union européenne, associations, etc. D'autres problèmes se posent : la Municipalité dispose d'une liste de diffusion et pas la Coordination, les comptes-rendus sont réalisés par un rédacteur extérieur et pas par un membre de la Coordination, la rubrique « paroles aux quartiers » pourrait être raccourcie et mieux structurée (avec des interventions limitées à deux ou trois minutes, hormis un éclairage sur une proposition ou une problématique particulière devenant sujet de l'ordre du jour et préparée en amont par un envoi de documents, témoignages...), etc. Puisque rien ne sort de la Coordination depuis deux ans, selon les nouveaux coordinateurs, ils souhaiteraient proposer un nouveau mode de fonctionnement. Or, lorsqu'ils ont essayé de faire valoir leur point de vue, ils considèrent qu'ils se sont heurtés à une fin de non-recevoir.

Sylvie Baste propose d'aller au-delà d'un échange d'e-mails qui peut toujours être source d'interprétations et de malentendus. Tel qu'il était écrit notamment, l'ordre du jour proposé par les coordinateurs pouvait sembler trop chargé.

Une participante souhaiterait avoir connaissance de l'ordre du jour qui a posé tant de problèmes. Elle se dit également – comme d'autres participantes – contre l'idée de restreindre le temps consacré à la parole aux quartiers car c'est le seul moyen pour les représentants des quartiers d'échanger sur leur actualité de vive voix.

Un participant évoque le travail en commissions thématiques du récent conseil de quartier du Centre Ville pour faire comprendre que les propositions de sujets importants dans l'ordre du jour ont été faites pour mettre en place une méthode autour de travail de la coordination autour de ces thèmes. Il souligne que pour lui notamment, la rubrique La Parole aux quartiers devrait avoir pour but de faire ressortir des problèmes urgents qui pourraient être inscrits à l'ordre du jour d'une réunion suivante de la Coordination afin que celle-ci adopte une position commune et la porte ensuite devant la Municipalité.

Un participant s'interroge sur la manière dont doit être défini l'ordre du jour des réunions. Il se demande si la Coordination ne devrait pas être dotée d'une adresse e-mail afin de recueillir les propositions des uns et des autres sur ce sujet.

Un représentant estime que chaque quartier devrait avoir la possibilité non seulement d'évoquer un problème durant la rubrique « La Parole aux Quartiers » mais aussi de présenter des dossiers « forts » devant la Coordination.

En réponse à un participant, qui souligne que l'urbanisme ou la propreté sont des dossiers très lourds dont le traitement demande beaucoup de temps et qui craint que les prochaines réunions de la Coordination ne se terminent fort tard, un autre participant estime que de telles questions devraient pouvoir être déclinées progressivement.

I. Proposition de fonctionnement de la Coordination

Une personne indique que les coordinateurs souhaiteraient que les sujets évoqués en séance puissent être préparés à l'avance grâce à du matériel adapté (documents, dossiers, etc.) qui seraient adressés aux membres de la Coordination afin que ces derniers puissent réfléchir aux questions qu'ils aimeraient poser.

Deux participants ajoutent qu'une autre solution intéressante serait la création d'une adresse e-mail commune, ce qui permettrait la diffusion d'une *newsletter* à laquelle chacun serait libre de s'abonner ou de se désabonner. Quant aux personnes qui n'ont pas d'accès à Internet et qui souhaiteraient recevoir ces informations, il restera possible pour chaque conseil de quartier de leur en imprimer une version papier.

Plusieurs participants évoquent les problèmes rencontrés par les conseils de quartier dans leur communication. Certains préconisent de privilégier l'affichage aux messages électroniques. D'autres suggèrent d'installer dans chaque quartier des panneaux d'information lumineux, en utilisant au besoin les enveloppes de quartier, ainsi que des bornes Internet tactiles dans les antennes de quartier, maisons de quartier. Quelques-uns doutent toutefois de la pertinence de cette suggestion et soulignent les problèmes de sécurité rencontrés dans certaines antennes. Une personne les invite donc à dresser la liste des problèmes de communication qu'ils rencontrent et à les inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de la Coordination.

II. Voyage à Rouen

Sylvie Baste indique avoir reçu la réponse de dix conseils de quartier. Puisque la journée commence à 9 heures et pour éviter un départ trop matinal, un car passera prendre les participants en deux points de la ville : devant l'école Boissière à 6h30, puis devant la Mairie à 6h45. Le coût de location (prise en charge par l'association CCVL) du car sera de 890 euros. Quinze personnes (dix représentants des conseils de quartier et cinq élus et agents des services municipaux) prendront part au voyage mais il reste encore de la place.

Un participant suggère qu'un compte-rendu de cette journée soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Coordination.

III. Création d'un blog pour les conseils de quartier

Sylvie Baste rappelle que la commission Communication avait demandé fin 2008 la mise en place d'un blog, ainsi que la réalisation d'une brochure (qui a été produite). Après de nouvelles discussions, la commission en est arrivée à l'idée qu'il faudrait créer un blog indépendant pour les conseils de quartier. Le pôle multimédia a donc élaboré une proposition, à savoir un site avec une page d'accueil qui présenterait un onglet pour chaque conseil de quartier. Chaque conseil de quartier aurait la possibilité de gérer son propre espace, d'y placer des informations, des photos, etc.

En réponse à un participant qui souhaiterait savoir si ce blog pourrait présenter un descriptif de chaque quartier (nombre d'habitants, écoles, services, etc.) Sylvie Baste indique que des rubriques seraient prévues à cet effet. Elle ajoute que les responsables du pôle multimédia ont proposé de venir faire une présentation de la maquette à la Coordination lors d'une prochaine réunion. Elle précise également que la Municipalité se réservera le droit de faire disparaître les éventuels propos insultants qui pourraient être déposés sur ce site.

Plusieurs participants soulignent que cet outil devra rester simple si l'on souhaite qu'il soit utilisé par les conseils de quartier. Ils suggèrent également que ce site puisse accueillir des annuaires, des cartes interactives de chaque quartier, etc.

IV. Parole aux quartiers

- Une représentante du quartier Ramenas-Léo-Lagrange souhaiterait savoir pourquoi certains centres de quartier disposent d'une plaquette spécifique présentant leur activité alors que les autres n'ont qu'une page dans un document commun.
- Une participante indique que la maison de quartier Marcel Cachin est en train de constituer un conseil de gestion avec des élus et des utilisateurs dans le but de faire vivre cette maison.
- Une représentante du quartier Ramenas-Léo-Lagrange rappelle que son quartier et considéré, avec le quartier Jean-Moulin-Beaumonts, comme un quartier pilote. Dans ce cadre, deux réunions ont été organisées, l'une avec les associations, l'autre avec les habitants. Or le conseil de quartier, qui est censé représenter les habitants, n'y a jamais été invité officiellement ce qui ne semble pas de bon augure pour la concertation avec les habitants.
- Le représentant du quartier Jean-Moulin-Beaumonts rappelle que son conseil a organisé voici deux ans une réunion plénière consacrée à l'urbanisme, à laquelle ont participé une centaine de personnes, ainsi que Madame Voynet. Or il n'a été tenu strictement aucun compte de tout ce qui a été dit durant cette réunion. Il lui semblerait donc judicieux que la Coordination réfléchisse à la façon dont chaque conseil de quartier pourrait apporter sa contribution dans le cadre de la prochaine révision du PLU.
- Le représentant du quartier Bas-Montreuil-Chanzy fait état d'un projet d'aménagement qui sera réalisé prochainement à l'emplacement du site d'Autovision. Ces travaux dureront trois mois et coûteront 300 000 euros (dont 60 000 euros à la charge de la Mairie).
- Le représentant du quartier Bas-Montreuil-République indique que la dernière réunion du conseil de quartier a porté sur les ZAC et regrette le manque de précision de la part de la Municipalité en matière d'urbanisme, en particulier sur les équipements (conservatoire, écoles...), les espaces verts et, plus globalement, le cadre de vie.

- Le conseil de quartier Centre-Ville tiendra sa prochaine séance plénière le 22 novembre à 20 heures 30 à la bibliothèque Robert Desnos.
- Le conseil de quartier Ramenas-Léo-Lagrange tiendra sa prochaine assemblée plénière le 10 décembre de 16 heures à 20 heures au centre de quartier des Ramenas.

En réponse aux représentants des conseils de quartier Ramenas-Léo-Lagrange et Jean-Moulin-Beaumonts, Sylvie Baste les invite à participer à deux réunions de restitution de la première phase de travail et de lancement de la deuxième le 12 décembre à l'antenne Gaston Lauriau et le 13 décembre à l'antenne de quartier des Ramenas.

Les coordinateurs évoquent leur désir quant aux questions de l'ordre du jour : faire un rapide compte rendu des commissions de la propreté et des réunions de Technécité ou de la municipalité sur l'urbanisme afin de préparer un réel travail sur ces questions. Chaque conseil s'efforçant de recueillir les avis, remarques, inquiétudes des habitants et présentant les cas particuliers de leur quartier. Des dossiers pourront ainsi être constitués et aider à une réflexion d'ensemble, tout en constituant une réelle base de concertation.

V. Vote de l'ordre du jour de la prochaine réunion

Les coordinateurs proposent d'inscrire à l'ordre du jour de leur prochaine réunion les points suivants :

- Urbanisme.
- Communication.
- Voyage à Rouen.
- Propreté.
- Parole aux quartiers.

La proposition est adoptée.

La séance est levée à 22 heures 25.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier